

Point de situation Covid-19 au 03 avril 2020

Les tendances identifiées en début de semaine se confirment pour toutes les espèces. Malgré le ralentissement des abattages qui a succédé à la forte activité du début du confinement, la consommation de viande bovine reste dynamique sur les produits hachés mais aussi sur la viande brute. En revanche les viandes de veau, agneau et chevreau ne sont que peu mises en rayon. Face à l'urgence de la situation, les sections ovine et caprine ont d'ores et déjà lancé une campagne pour dynamiser la consommation.

Suivi économique par maillon – état des lieux et points de vigilance

La publication progressive de nouvelles études de marché permettent de mieux cerner la progression des achats de viande de boucherie dans les circuits d'achat des ménages.

Distribution

Au niveau de la grande distribution, les indicateurs actuellement disponibles confirment une hausse globale de l'activité depuis le début du confinement. Cela concerne notamment les produits frais traditionnels, dont les fruits et légumes et la viande de boucherie.

Ainsi, d'après l'institut IRI, la viande brute en GMS a vu son chiffre d'affaire progresser de 14 % en mars par rapport à 2019. Si l'on regarde uniquement la semaine 13, l'évolution du chiffre d'affaire de la viande brute atteint + 8% par rapport à 2019.

Confirmant les retours recensés jusqu'ici, **la hausse globale est surtout tirée par les supermarchés** et dans une moindre mesure par le commerce en ligne. Alors qu'ils détiennent habituellement près de 2/3 des parts de marchés pour les produits frais traditionnels, les hypermarchés ne contribuent que pour 12% à la hausse de chiffre d'affaire, contre 62 % pour les supermarchés. Au-delà de la baisse de fréquentation, cette baisse en hyper est également due à la fermeture d'une partie des rayons traditionnels.

Au niveau des **prix**, ce même institut IRI estime que l'inflation est quasi nulle sur les produits de grande consommation (PGC). Toutefois, la viande ne fait pas partie des PGC et il faudra attendre les estimations plus précises de Kantar pour vérifier cette information pour les produits de nos filières.

L'ensemble de ces estimations ne concernant que les grandes surfaces alimentaires. Or, **IRI estime que les grandes surfaces ne devraient absorber que 70 % des repas pris habituellement hors domicile. Les 30% restant profitent aux circuits de proximité et aux commerces artisanaux.**

Le secteur de la boucherie artisanale continue également à enregistrer des achats élevés, même s'il reste perturbé par la fermeture d'une majorité des marchés de plein air.

Point de vigilance

- Surveillance des commandes cette semaine, en particulier en filière ovine et caprine en lien avec les campagnes de communication lancée pour ces espèces.
- Difficulté de réapprovisionnement, notamment dans les grandes villes (surfaces plus petites, manque de visibilité). Capacité à maintenir les rayons pleins surtout en fin de journée.
- La capacité à maintenir des effectifs dans les plateformes logistiques et les magasins
- Répondre aux craintes du personnel en termes de protection sanitaire (masques, gants, gel hydro-alcoolique)

Abattage-découpe

En bovins, la **semaine 14** se dessine à la baisse. **Sur les 4 premiers jours de la semaine**, les tonnages abattus sont en baisse **de 14,7 %** par rapport à 2019. Pour limiter les à-coups hebdomadaires et mieux comparer les années entre elles, il est pertinent de lisser les abattages en comparant la moyenne des semaines 12-13-14 entre 2019 et 2020. **Cette comparaison montre une baisse de 8,4 % des tonnages abattus.**

Il faut rappeler que le cheptel est depuis 3 ans en phase de décapitalisation, et que les prévisions du début d'année prévoient une baisse des abattages d'environ 2,5% sur l'ensemble de l'année. Cette baisse devait toucher les vaches de l'ordre de -3%, et les Jeunes Bovins de l'ordre de -1%.

Marché extérieur

Peu de changement par rapport à la note 5. **L'Italie** continue à demander fortement des muscles de la cuisse (globes), aux dépens du déhanché. Les commandes de globes et d'avants se maintiennent à environ 80% d'une situation « normale » en **Allemagne et en Grèce**, suite au ralentissement des commandes en fin de semaine dernière.

Point de vigilance :

- Capacité à gérer l'équilibre matière et nécessité de valoriser la viande pour haché, produit le plus demandé par le consommateur.

Elevage et mise en marché

Pas d'évolution majeure par rapport au début de semaine (cf. la note du 1^{er} avril).

Point réglementaire général

La Commission européenne annonce une nouvelle série de mesures pour aider le secteur agroalimentaire. L'initiative d'investissement dans la réponse au coronavirus (CRII+) proposée aujourd'hui par la Commission européenne introduit une flexibilité et une simplification exceptionnelles dans l'utilisation des fonds d'investissement structurel européens, y compris des Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

En ce qui concerne les FEADER, le CRII+ soutiendra les agriculteurs, les zones rurales et les pays de l'UE en augmentant la flexibilité dans l'utilisation de ces fonds, notamment :

- **Flexibilité dans l'utilisation des instruments financiers** : les agriculteurs et les autres bénéficiaires du développement rural pourront bénéficier de prêts ou de garanties allant jusqu'à 200 000 euros à des conditions favorables, telles que des taux d'intérêt très bas ou des calendriers de paiement favorables.
- **Réaffectation des fonds** : les pays de l'UE seront autorisés à utiliser l'argent inutilisé dans le cadre de leurs programmes de développement rural, plutôt que de le renvoyer dans le budget de l'UE. L'argent devra encore être utilisé dans le cadre de leurs programmes de développement rural respectifs. Cela représente entre 6 et 17 millions d'euros.
- **Report de la présentation des rapports annuels** : la date limite pour que les pays de l'UE soumettent ces rapports sur la mise en œuvre de leurs programmes de développement rural est reportée.
- **Aucune modification aux accords de partenariat n'est requise** : les pays de l'UE n'auront pas à modifier leurs accords de partenariat pour modifier leurs programmes de développement rural, levant certaines procédures administratives.

Outre les mesures directement liées aux FEADER dans le cadre du CRII+, la Commission propose une plus grande flexibilité et une simplification d'autres instruments de la PAC:

- **Prolongation du délai pour les demandes de paiement de la PAC** : le délai sera prolongé d'un mois, du 15 mai au 15 juin 2020, offrant plus de temps aux agriculteurs pour remplir leur demande de paiements directs et de paiements de développement rural. Néanmoins, la date du 15 mai reste celle à laquelle seront appréciés les engagements du demandeur, notamment en ce qui concerne la date à laquelle les parcelles déclarées sont à disposition de l'exploitant. Il est donc demandé à tous les exploitants qui le peuvent de ne pas différer leur déclaration afin que le report ait le moins de conséquence possibles sur le début de l'instruction et le calendrier de paiement. Ceci afin d'assurer un meilleur déroulement de la campagne. Concernant les documents justificatifs, des modalités adaptées seront mises en place.
- **Des avances de paiement plus élevées** : pour augmenter les flux de trésorerie des agriculteurs, la Commission augmentera les avances des paiements directs (de 50 % à 70 %) et les paiements de développement rural (de 75 % à 85 %). Les agriculteurs commenceront à recevoir ces avances à partir de la mi-octobre.

- **Réduction des contrôles physiques sur place et marge de manœuvre pour les exigences de calendrier** : les pays de l'UE doivent effectuer des contrôles pour s'assurer que les conditions d'éligibilité sont respectées. Toutefois, dans les circonstances exceptionnelles actuelles, il est crucial de minimiser les contacts physiques entre les agriculteurs et les inspecteurs qui effectuent les contrôles. Cette mesure contribuera à réduire le fardeau administratif et à éviter les retards inutiles.

Les dernières mesures juridiques sont actuellement prises pour adopter ces dispositions.